

SOLUTIONS ET MATÉRIELS D'ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE



www.ett-hvac.com



SOMMAIRE

,	/ /	
PRESENTATION	DE LA SOCIETE ET DE SA	A VISION

3
3
4
4
4
4
5
5
5
8
8
8
8
8
8
8
8
8
0

Présentation de la société et de sa vision

PRÉSENTATION



Depuis 1979, l'entreprise industrielle **E**nergie **T**ransfert **T**hermique est reconnue comme un acteur majeur dans la conception de systèmes de traitement d'air à récupération d'énergie sur-mesure et dans la fabrication de pompes à chaleur à hautes performances.

Située à la pointe de la côte bretonne, l'usine est certifiée ISO 9001 et ISO 14001. Elle possède une surface de 18000 m² dont 16000 m² consacrés à la production. ETT est présent sur l'ensemble du territoire national avec ses huit agences régionales et est représenté à l'international par un réseau d'agences et de distributeurs.

Avec son service Recherche & Développement, ETT a basé sa croissance sur la connaissance de ses marchés, l'innovation et le respect de l'environnement. Ses solutions personnalisées et adaptées s'inscrivent pleinement dans un contexte économique exigeant qui privilégie le coût global intégrant l'ensemble de ses composantes: achat, coût de mise en service, coût de mise en œuvre, consommations énergétiques.

Quelques chiffres

Chiffre d'affaires 2022 : 55 M€ dont Export 12%

Production annuelle: 1400 unités

Effectif: 320 personnes



Présentation de la société et de sa vision



1979

Création d'Energie Transfert Thermique

1999

Certification AFAQ ISO 9001

2001

Extension et nouvelle organisation: 8000 m² de production, cellule R&D

2010

Certification AFAQ ISO 14001

2011

ETT double sa capacité de production

2015

Certification Eurovent

2020

Evaluation RSE: Responsabilité Sociétale des Entreprises

POLITIQUE ET VALEURS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise se situe en Bretagne, dans le Finistère, à 4 km de la côte où s'est échoué en 1978 le pétrolier AMOCO CADIZ provoquant une terrible marée noire. A l'aune de cette catastrophe écologique, la société ETT a été créée et s'est développée avec la volonté et la conviction, largement partagées par les salariés, de contribuer de façon active à la préservation et l'amélioration de notre planète.

- Privilégier les développements des solutions pompes à chaleur basse consommation d'énergie
- Accélérer la mise au point et l'utilisation des fluides à faible GWP
- Favoriser la recyclabilité des produits
- Proposer des solutions de maintien en activité et amélioration des équipements sur sites, préservant ainsi la ressource
- Entretenir un process industriel non polluant
- Promouvoir des actions écoresponsables
- ...

Par ailleurs, nous avons identifié dans notre Projet ETT 2025, les axes de développement de l'entreprise, fixant ainsi la stratégie, connue par l'ensemble des salariés.

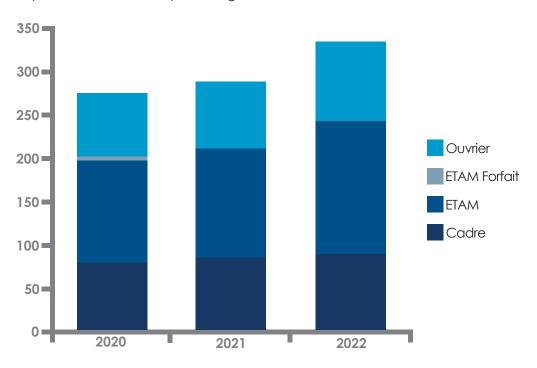
L'un des facteur-clés de succès du projet est la satisfaction et la motivation de nos équipes. Ce qui constitue un des axes prioritaires du projet 2025.



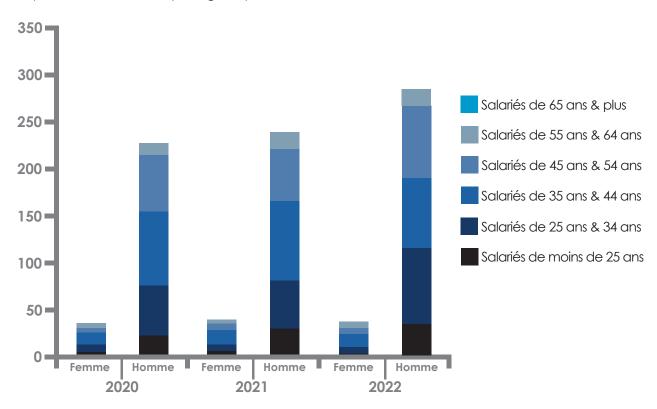
EMPLOI

►L'effectif total

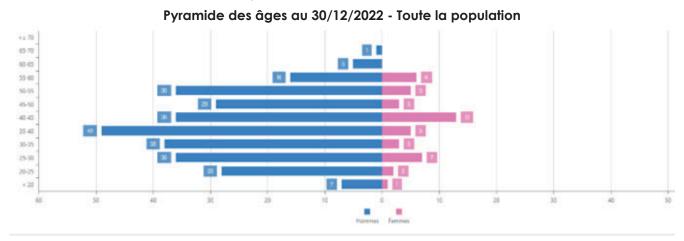
Répartition des effectifs par catégorie



Répartition des effectifs par âge et par sexe



Les métiers présents chez ETT font l'objet de peu de candidatures féminines



Du fait de la technicité des métiers, propre à l'activité de l'entreprise, des recrutements et formations sont effectués en permanence, en prévision des futurs départs en retraite

▶ Les recrutements

ETT embauche environ 25 personnes par an.

ORGANISATION DU TRAVAIL

►L'organisation du temps de travail

L'organisation du travail fait l'objet d'une négociation annuelle avec le CSE et est diffusée à toute la société.

Une charte sur le télétravail a été élaborée et diffusée en 2022.

Le taux d'absentéisme fait l'objet d'un suivi mensuel permettant, si besoin, de mettre en place des actions correctives en cas de dégradation.

RELATIONS SOCIALES

▶ L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci :

Le dialogue social est organisé chez ETT sur deux modes :

- Le mode réglementaire constitué par les échanges formels avec le CSE au cours des réunions mensuelles ordinaires avec un ordre du jour rédigé conjointement, les réunions extraordinaires qui peuvent être réalisées sur des thèmes spécifiques et les échanges avec les organisations syndicales, à l'occasion des NAO.
- Le mode « non réglementaire » constitué par l'ensemble des communications et des échanges qui existent tout au long de l'année avec les salariés, les différents services. L'entreprise ETT est une société à taille humaine et les échanges ainsi que la bonne qualité de la communication sont des facteurs de cohésion d'entreprise et d'efficacité. Dans ce cadre, on peut identifier les actions suivantes :
 - Un projet d'entreprise ETT 2025, élaboré en cohésion avec les salariés, donnant des objectifs d'actions clairs et de la visibilité sur la politique d'entreprise et son avancement.



- Une communication verbale annuelle du président à l'ensemble des salariés, présentant les résultats de l'entreprise et commentant les objectifs/actions passés, en cours et à venir.
- Une communication mensuelle des indicateurs clés de la société sous forme de diaporamas présentés sur écrans répartis dans les ateliers et locaux de l'entreprise.



- Une communication pour les salariés sur l'intranet de la société, diffusant les points et évènements marquants du mois.



- Des flash info diffusés au coup par coup, présentant des sujets ou évènements précis.



- Des communications régulières sur les réseaux sociaux

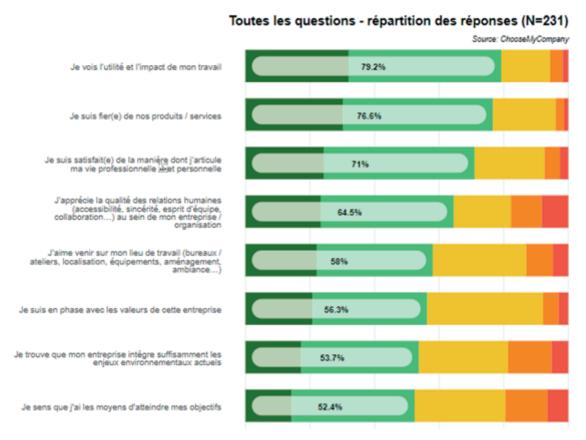


- La mise en place d'un groupe de communication multisectoriel drainant les idées et pilotant les actions.



- La mise en place et l'animation du lean manufactoring permettant d'identifier et de prendre en compte les problématiques remontées par les équipiers.

Dans son projet d'entreprise ETT 2025, ETT a positionné comme axe stratégique la satisfaction des équipes. Une analyse de satisfaction a été réalisée par CHOOSEMYCOMPANY:



Deux axes d'amélioration ont été sélectionnés :

- Management
- Reconnaissance et développement personnel

Un cabinet conseil a été mandaté sur deux ans afin d'accompagner l'entreprise sur le management.

Par ailleurs, en créant ETT MANAGEMENT en 2019, la possibilité est offerte aux salariés de ETT de participer à l'actionnariat de l'entreprise. L'objectif est de favoriser l'implication, la motivation et de renforcer l'attractivité de l'entreprise.

▶ Le bilan des accords collectifs

Les accords collectifs prévoient actuellement :

- Un accord d'intéressement indexé sur : résultat courant; coût Qualité client; gravité accidents du travail, qui sera renégocié en 2023.

Chaque année les résultats sont communiqués et commentés au CSE et à l'ensemble des salariés.

- Un accord égalité Femmes/Hommes établi au 01/01/2022 pour une durée de 3 ans dont le 1er bilan est en 2023.
- Un accord APLD : suivi trimestriel avec le CSE puis l'élaboration d'un bilan semestriel validé avec la section syndicale et transmis à la DREETS.
- Un accord de participation.
- Un accord CET.
- Les NAO organisées chaque année, portant sur la rémunération et le temps de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les conditions de santé et de sécurité au travail

Il s'agit d'un axe prioritaire pour l'entreprise. Cet axe est d'ailleurs intégré dans les critères pour l'intéressement d'entreprise.

L'entreprise consacre une part importante de son plan de formation à la formation et à la validation des compétences liées à la sécurité.

Chaque année, plus de 30 formations sur la sécurité sont mises en place, formant plus de 50 personnes :

- SST
- Travail en hauteur
- Pont roulant
- Nacelle
- Technique d'arrimage...

A chaque nouvelle embauche, une information sécurité est réalisée avec remise d'un livret d'accueil comportant toutes les informations nécessaires au nouvel entrant.

Une bonne coordination avec le service de santé au travail permet d'avoir un suivi régulier sur les aptitudes et les mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation des postes de travail.

▶ Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Accord d'Intéressement dont l'un des critères est : Taux de fréquence accidents du travail.

Le CSSCT tient une réunion trimestrielle pour faire le point sur les accidents du travail qui auraient pu survenir pendant la période et les dispositions décidées. Il passe également en revue l'ensemble des sujets mis à l'ordre du jour concernant les conditions de santé et la sécurité du travail et les mesures préventives envisagées. A ces réunions, participent les élus du CSSCT, la direction de l'entreprise, la Médecine du travail. Sont aussi invités l'Inspection du travail et la CARSAT.

Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles font l'objet d'un suivi mensuel.

FORMATION

▶ Les politiques mises en œuvre en matière de formation

La société ETT investit largement dans la formation afin de consolider et développer les compétences individuelles des salariés favorisant leur sécurité et leur employabilité, facteur d'épanouissement personnel.

ETT a signé en 2020, avec le préfet du Finistère. un protocole d'enagaement d'entreprise à « inclure » et à former :

ENERGIE TRANSFERT THERMIQUE ENTREPRISE S'ENGAGEANT À DÉVELOPPER DES INITIATIVES FAVORISANT L'INCLUSION DE TOUS AU SEIN DU CLUB DÉPARTEMENTAL D'ENTREPRISES DU FINISTÈRE LA FRANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT! La Prétot du Prisorder LE 2/10/2059

Les formations par alternance sont largement utilisées (21 alternants en 2022), correspondant à plus de 6% des effectifs, permettant aux alternants d'effectuer leur cursus de formation et à l'entreprise d'identifier et former de nouvelles ressources potentielles.

La société ETT accueille plus de 70 stagiaires par an, issus principalement de cursus professionnel ou technique.

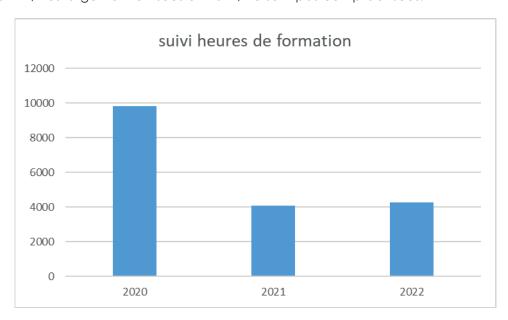
L'entreprise entretient de nombreux partenariats avec les écoles et centres de formation professionnelle de la région : Lycée Vauban, La Croix Rouge, IMT Atlantique, IUT Brest-Morlaix, CESI, UBO Mécanique, ISEN, La Fontaine des Eaux, Ecole Microsoft IA, UIMM etc

La taxe d'apprentissage est distribuée à ces organismes.

ETT a décidé d'investir dans un centre de formation en achetant un bâtiment destiné à la formation de nos salariés et nos clients. L'investissement sera opérationnel fin 2023.

▶ Budget et nombre total d'heures de formation

Les formations FNE, très largement utilisées en 2021, ne sont pas comptabilisées.



DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES / ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

▶La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

- Accord égalité Femmes/Hommes signé et suivi des indicateurs
- Les offres d'emploi sont mixtes et sont systématiquement ouvertes aux femmes et aux hommes.
 Cependant, dans les métiers de production, les candidatures féminines sont rares.

▶ La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées :

- Les salariés en situation d'handicap, que ce soit à l'embauche ou au cours de leur carrière au sein de la société, font l'objet d'une attention particulière : aménagement de poste en collaboration avec la médecine du travail, CAP Emploi, l'AGEFIPH...
- L'entreprise confie la gestion de ses espaces verts à la société Les Genêts d'or (ESAT)
- L'entreprise sous-traite ses câblages électriques à un atelier protégé



Les offres d'emploi sont publiées sur le site de l'AGEFIPH

▶ La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations

- Une charte éthique interne à ETT est rédigée et opérationnelle en novembre 2023.
- Des formations pour le recrutement non-discriminant sont mises en place pour les managers.

PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT (ORGANISATION INTERNATIONALE DE TRAVAIL)

- A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession
- À l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective
- À l'abolition effective du travail des enfants

L'entreprise ETT respecte l'ensemble des conventions fondamentales de l'OIT et adhère à ses principes. Une charte éthique interne à ETT est en cours de rédaction et sera diffusée courant 2023.

IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

▶ En matière d'emploi et de développement régional

Avec 320 emplois directs, ETT est le premier employeur de la commune et une des sociétés les plus importantes de la pointe Bretagne. Par son activité, ETT induit du travail pour de nombreuses sociétés de la région : Fournisseurs, sous-traitants (tôlerie, câblage électrique, peinture...), prestataires (informatique, conseils, espaces verts, sociétés d'intérim...), hôtellerie, restauration...

Pour participer au désenclavement du Finistère, ETT a pris une participation dans la compagnie aérienne CELESTE.

ETT contribue à la vie sociale et économique de la région en s'impliquant dans :

- La CCI: 1 représentant élu délégué consulaire
- Le tribunal de commerce : 1 représentant juge
- L'éducation : salariés jurés professionnels participation aux projets des collèges du secteur

Participation à de nombreux réseaux locaux professionnels :

- APM
- ANDRH
- Logisticiens...

L'entreprise entretient des relations régulières avec la commune et la communauté de communes.

L'entreprise active une communication importante pour valoriser les savoirs faire et les réalisations : journées portes ouvertes, communications sur les réseaux sociaux, articles dans les presses régionales et spécialisées. Participations à des réunions thématiques. Ces communications sont, pour les salariés, de nature à renforcer l'esprit d'appartenance à la société.

▶Les actions de partenariat ou de mécénat

De façon générale, l'entreprise souhaite encourager les salariés qui s'investissent dans le tissu associatif local. L'entreprise octroie des participations financières pour les projets proposés par les salariés. Il s'agit d'une vingtaine de projets par an environ.

Quelques mécénats significatifs ont été décidés : festival « fête de la mer » à LANDUNVEZ ; Equipe féminine de basket de LANDERNEAU.

SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

▶La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux

Les enjeux sociaux et environnementaux sont intégrés dans les critères de sélection des fournisseurs et des sous-traitants.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Une charte éthique est en cours de rédaction pour courant 2023.

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Pendant la crise COVID, ETT a développé et commercialisé une machine SAFE AIR UNIT, visant à assainir l'air : désinfection de l'air, bactéries et virus (y compris COVID) et filtration poussée.

Avec ce projet, les salariés d'ETT souhaitaient apporter leur contribution à la recherche de solutions concrètes pour lutter contre cette pandémie. Ce projet fédérateur apporte une image de réactivité et

d'esprit positif dans un environnement anxiogène.

Plusieurs de ces matériels ont été donnés en prêt à des organismes :

- Réfectoire d'école communale
- Cafétéria
- Salle de contrôle aéroport
- Salle de sport et spectacle
- Bâtiment administratif du département

SAFE AIR UNIT

La gamme **SAFE AIR UNIT** a été spécialement conçue pour traiter les polluants de l'air ambiant en associant 3 types de filtration :



- > Préfiltration de l'air ambiant assurée par un filtre **ePM1 50% 98 mm (F7)** efficace sur les particules de taille >1 µm.
- > Filtration terminale assurée par un **filtre absolu HEPA H14** dernière génération, certifié individuellement EN1822:2009
- Une filtration moléculaire charbon actif

Filtration secondaire par **filtre charbon actif** permettant de traiter la pollution gazeuse telle que le dioxyde de carbone (CO_2) , les Composés Organiques Volatils (COV), les oxydes d'azote (NOX), les odeurs.

• Une filtration germicide UVc + TiO,

Réaction photocatalytique réalisée par l'association du **rayonnement de type UVc** sur un support filtrant en **dioxyde de titane (TiO₂)** permettant la désinfection de l'air ambiant.



GFF

Machine Safe Air Unit UVc + HEPA en application dans notre usine

DROITS DE L'HOMME

▶ Les actions engagées en faveur des droits de l'homme

Ett s'engage à respecter les principes énoncés dans la charte éthique de l'entreprise.

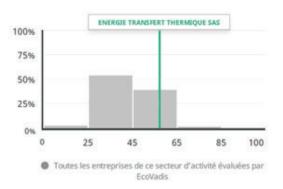
POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

▶ L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

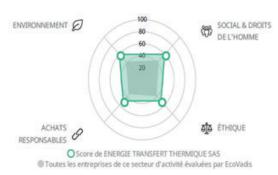
ETT est certifiée ISO14001 depuis plus de 10 ans. Il s'agit là d'une démarche volontaire de l'entreprise pour s'inscrire dans un référentiel officiel permettant la maitrise et l'amélioration du processus environnemental.



- Le processus de production est très peu polluant : Essentiellement de l'assemblage; la carrosserie est en aluminium. Le choix de l'aluminium a été fait pour plusieurs raisons : S'affranchir des nécessités de peinture, industriellement contraignantes et polluantes; bénéficier de structures légères permettant des manipulations plus aisées et moins fatigantes pour les opérateurs; assurer une très bonne tenue à la corrosion et donc une grande longévité à nos matériels; bénéficie d'une recyclabilité pratiquement infinie, ce qui est favorable pour notre planète : limite l'épuisement de la ressource, limite l'énergie consommée, en effet l'énergie nécessaire pour produire de l'aluminium recyclé correspond à 5% de l'énergie nécessaire pour produire de l'aluminium à partir de la bauxite.
- Les produits fabriqués par ETT sont des pompes à chaleur, produits considérés par l'ADEME comme relevant des énergies renouvelables. En effet, le principe thermodynamique de la pompe à chaleur utilise un KW. H d'électricité pour restituer 3 KW. H de froid et 4 KW. H de chaud ; procédé particulièrement économe en énergie.
- Le développement de l'activité SERVICES de ETT, adressé aux matériels sur sites, est cohérent avec les objectifs de réduction d'empreinte environnementale et de réduction des consommations d'énergie: Réglages des matériels, rénovation sur place...:
 - La rénovation améliore les performances globales, permet de diminuer la consommation d'électricité. Cela permet donc de diminuer les émissions (GWP) qu'engendre le Rooftop lors de son utilisation. La rénovation augmente la durée de vie du système global et modernise l'équipement.
 - La rénovation demande moins de matières premières et crée moins de déchets que le remplacement du système complet. Elle permet donc d'économiser de l'énergie. En effet le fait de ne pas remplacer l'ensemble de la machine permet de ne pas produire certains composants qui peuvent être source de consommation d'énergie et de pollution.
 - Cela permet de continuer à utiliser les composants 100 % fonctionnels qui sont théoriquement jetés quand le système est remplacé dans son intégralité.
 - La rénovation limite aussi les émissions grises. En effet, le fait de ne pas remplacer la machine dans son intégralité limite la consommation et la production des seuls composants nécessaires et limite les émissions relatives aux transports.
- Démarche d'évaluation par ECOVADIS en 2020
 Répartition des scores globaux



Comparaison des scores de thème



- Réévaluation ECOVADIS réalisée en 2022.
- Engagement d'une action bilan carbone, encadrée par un prestataire externe sur 2022 et 2023, sous l'égide de la BPI.

▶Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

 Dans le cadre de l'ISO 14001, les processus sont audités et des indicateurs sont suivis permettant la sensibilisation des salariés.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions :

 Sur le site, comme nous l'avons indiqué, les risques sont faibles. Dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001, un plan d'actions a été mis en place pour circonscrire les risques potentiels. Un suivi est réalisé.

▶Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

- Le risque environnemental est aujourd'hui couvert par notre assurance
- Il n'y a actuellement pas de litige en cours qui nécessiterait de provisionner.

POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

▶ Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

- Les activités de l'entreprise sont essentiellement des activités de montage et d'assemblage sans processus de peinture. Les risques de rejets dans l'air, l'eau ou le sol sont donc très limités. Ceci à l'exception des gaz frigorigènes qui sont chargés dans les circuits des pompes à chaleur. La gestion de ces gaz est particulièrement normée et contrôlée: Obligation de récupération des gaz en cas d'intervention sur un circuit frigorifique; déclaration des volumes récupérés; déclaration des volumes chargés; comparaison avec les volumes achetés pour vérification de l'efficacité du traitement...Formation et qualification obligatoires des intervenants.
- Pour limiter l'impact, ETT privilégie le développement des matériels chargés avec des gaz à faible GWP. ETT a été le premier fournisseur à présenter une nouvelle gamme de « ROOF-TOP » au fluide R32 dont l'impact sur l'effet de serre (GWP) est trois fois plus faible que le fluide précédemment employé (R410A). En parallèle, ETT commence à commercialiser des matériels au R290 (Propane) dont le GWP est environ mille fois plus faible que celui du R410A. Là aussi, ETT est précurseur sur ce fluide

▶ Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets :

- ETT a engagé son processus de tri des déchets depuis plus de 10 ans (ISO 14001)
- Tri et recyclage des déchets (9 tonnes recyclées annuellement, notamment aluminium etc)

► Sous-traitance et fournisseurs

 Les enjeux sociaux et environnementaux sont intégrés dans les critères de sélection des fournisseurs et des sous-traitants

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

► La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales Un projet de récupération d'eau de pluie est à l'étude pour 2024.

▶La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation

L'entreprise ETT utilise en majorité l'aluminium pour réaliser ses carrosseries. L'aluminium présente en effet



de nombreux avantages : Très bonne tenue à la corrosion, pas besoin de peinture, légèreté du produit, matériau recyclable à l'infini...

La quantité consommée est d'environ 1 000 Tonnes par an. Pour préserver la matière première, l'entreprise contrôle de façon précise son taux de chute et utilise un logiciel qui permet de l'optimiser. De plus, toutes les chutes sont récupérées et revendues directement à notre fournisseur d'aluminium qui les recycle dans sa fabrication.





▶ La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables :

L'entreprise a souscrit une mission d'évaluation des gains potentiels de consommation électrique auprès de EDF, la mission a débuté en septembre 2022.

D'ores et déjà, une bonne partie des luminaires ont été passés en LED, permettant une économie substantielle d'électricité.

De plus, pour les bureaux, est installée une boucle d'eau permettant de transférer économiquement les calories des zones exposées au soleil vers les zones non exposées. Cette boucle d'eau est gérée par une pompe à chaleur air/eau qui maintient la boucle en température. Il est prévu que la pompe à chaleur existante soit changée au profit d'une pompe à chaleur au propane (fluide naturel avec un très faible GWP). Cette nouvelle pompe à chaleur produira également l'eau chaude sanitaire du bâtiment, actuellement réalisée par une chaudière au fioul.

Autres exemples d'actions de réduction de l'empreinte carbone :

- Les déplacements par trains sont favorisés en remplacement des déplacements en avion.
- Réduction des impressions papier par une digitalisation et gestion documentaire en cours de mise en place.
- Limiter les déplacements (les réunions digitales lorsque cela est possible)
- La flotte automobile (véhicules électriques et hybrides rechargeables : 3 premiers véhicules en fonction)
- Equipement progressif du site de Ploudalmezeau en bornes électriques

L'utilisation des sols

L'entreprise dispose d'une réserve foncière importante. Celle-ci est prêtée à titre gracieux à un voisin agriculteur.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

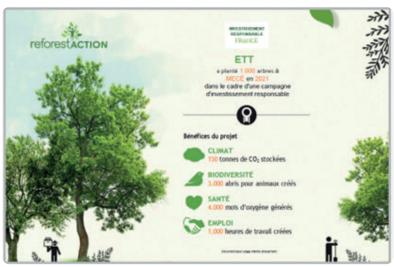
► Les rejets de gaz à effet de serre

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Les mesures prises pour développer la biodiversité

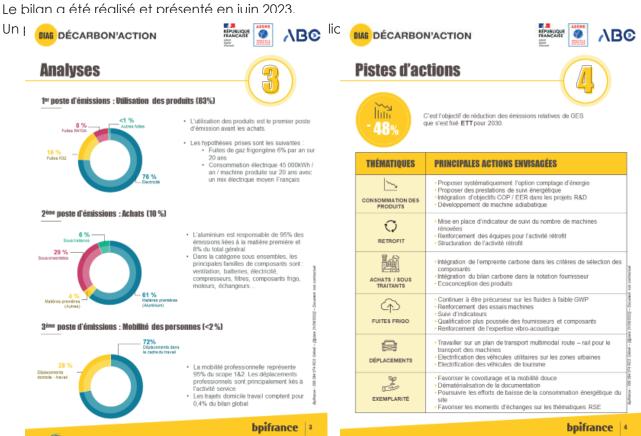
Financements durables: 1 000 arbres plantés grâce à un placement éligible à ReforestAction réalisé en 2021



BILAN CARBONE

ETT a mandaté un organisme pour effectuer un bilan carbone suivant les 3 scopes officiels actuels:

Diag Décarbon'action



MAN_ENR_206-FR_A







@Energie_ETT



Energie Transfert Thermique ETT



ETT- Energie Transfert Thermique



ETT - ENERGIE TRANSFERT THERMIQUE



@ett_france



















MAN_ENR_206-FR_A

ETT - Route de Brest - BP26 29830 Ploudalmézeau - France Tél. : +33 (0)2 98 48 14 22

Fax: +33 (0)2 98 48 09 12

Export Contact: +33 (0) 2 98 48 00 70 ETT Services: +33 (0) 2 98 48 02 22

www.ett-hvac.com

Conception: ETT-Document imprimé avec des encres végétales par un imprimeur respectueux de l'environnement et labellisé imprim'Vert, sur papier écologique PEFC issu de forêts gérées durablement